

UNE ŒUVRE DE JEAN GUIRAMAND RETROUVÉE AU MUSÉE GRANET D'AIX-EN-PROVENCE : LE PORTAIL DE LA CHAPELLE SAINT-YVES DE NOTRE-DAME-DE-CONSOLATION (1518-1542)

Jean Guiramand est certainement l'un des sculpteurs provençaux les plus documentés du XVI^e siècle : pas moins de 30 prix-faits, conventions, quittances ou délibérations communales illustrent, à ce jour, l'activité de l'imagier pendant les quarante premières années de sa longue carrière¹. En dehors des vantaux de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, abondamment commentés et reproduits, l'essentiel de cette production, travaux de menuiserie et confection de retables sculptés sur bois, a aujourd'hui disparu.

La réalisation par cet artiste, de portails monumentaux en pierre de Calissanne, attestée dans seulement trois des actes précédemment mentionnés, représente un aspect encore inédit de son œuvre, de laquelle de récentes découvertes viennent désormais enrichir la connaissance.

Deux de ces commandes émanent du roi de France. Il s'agit du portail de la Chambre des comptes du Palais royal d'Aix, commandité le 6 mai 1517 par François I^{er}, et probablement détruit. Le portail d'entrée de la grotte de

1. Ces documents ont été répertoriés par J. POURRIÈRE, *L'Achèvement de Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. La dernière travée, la façade et les portes (1471-1513)*, Aix-en-Provence, 1949, p. 96-107; Une convention inédite concernant le portail de Saint-Sauveur a, d'autre part, été publiée par J. BOYER, « Documents inédits sur la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence », dans *Gazette des Beaux-Arts*, avril 1989, n° 1443, p. 147-158. Le prix-fait du retable de l'église de la Valette, daté du 7 avril 1522, a été récemment retrouvé aux Archives communales de la ville par J. GABIOT, « Histoire d'un retable de Jean Guiramand à l'église Saint-Jean de la Valette », dans *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon*, 1996, n° 118, p. 95-126. D'autres textes encore inédits sont actuellement à l'étude.

la Sainte-Baume, érigé quelques mois plus tard dans le lieu du célèbre pèlerinage, devait largement s'inspirer de l'entreprise aixoise. Récemment identifié, il a été restauré et remonté dans l'hôtellerie du couvent dominicain².

Le portail de la chapelle Saint-Yves de Notre-Dame-de-Consolation

Le troisième chantier se situe à Aix-en-Provence, à l'extérieur des remparts de la capitale provinciale, en l'église Notre-Dame-de-Consolation. Le commanditaire, qualifié de bourgeois, est un marchand aixois dénommé Jean Silve, dit Blancard. Le 14 août 1518, il passe une convention³ avec Jean Guiramand en vue de la construction et de l'édification du portail de la chapelle Saint-Yves, sise en ce lieu.

L'emplacement de cette fondation reste indéterminé, suite aux remaniements successifs intervenus dans l'église. Le chapitre de Saint-Sauveur avait en effet octroyé aux capucins, installés depuis 1585 près de l'hôpital Saint-Jacques, l'église Notre-Dame-de-Consolation, connue avant 1328 sous le vocable de Saint-André⁴. Les religieux en firent leur église conventuelle, transformèrent le bâtiment et son orientation⁵, et occupèrent le monument jusqu'à la Révolution.

Le délai d'exécution du portail est initialement fixé à un an. La cancellation de l'acte notarié intervient finalement le 27 juillet 1542, soit vingt-quatre ans après la rédaction du contrat initial⁶.

Ce « retard » important n'est pas un phénomène extraordinaire dans l'atelier de Jean Guiramand : d'autres exemples attestent en effet un comportement similaire, devenu presque coutumier, qui se soldait parfois par un procès⁷.

2. C. GALLISSOT-ORTUNO, « Une œuvre du sculpteur Jean Guiramand identifiée : le portail d'entrée de la grotte de la Sainte-Baume (1517-22) », dans *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon*, 1994, n° 116, p. 69-86.

3. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, dépôt d'Aix, 308 E 965 f° 233. Cette convention, signalée par J. POURRIÈRE, *L'Achèvement de Saint-Sauveur...*, op. cit., p. 99, n'a encore jamais été publiée. J'en donne une transcription à la fin de cet article.

4. J. POURRIÈRE, *Recherches sur la première cathédrale d'Aix-en-Provence*, Paris, 1939, p. 75-77.

5. J. BOYER, *L'Architecture religieuse de l'époque classique à Aix-en-Provence*, Aix, 1969, p. 113-114.

6. J. BOYER, *L'Architecture religieuse...*, op. cit., p. 114, note 5, date malencontreusement la cancellation de l'acte de l'année 1522.

7. Les syndics et le conseil de ville de la Cadière-d'Azur (Var), constatant la non-exécution par Jean Guiramand d'un retable de Saint-André, commandé « il y a beaucoup de temps », demandant dans une ordonnance du 4 octobre 1534, la poursuite en justice du sculpteur devant la Chambre des comptes du Palais d'Aix. Archives municipales de la Cadière, registre BB1, f° 116v°. Le retable du couvent des Servites d'Aix a également fait l'objet d'un litige, cf. J. POURRIÈRE, *L'Achèvement de Saint-Sauveur...*, op. cit., p. 106, note 191.

8. J. POURRIÈRE, *ibid.*, p. 99, note 136.

Une telle pratique met en lumière un aspect de la personnalité de l'homme, dont la vie est parsemée de conflits professionnels et familiaux⁸. Elle témoigne d'autre part de l'intense activité que connaît l'atelier du sculpteur cette année-là, travaillant simultanément aux retables des églises paroissiales de la Tour-d'Aigues⁹ et d'Ansouis, et au couvent des servites d'Aix-en-Provence. En outre, les commandes contractées en mai et octobre 1517 pour la réalisation des deux portails déjà cités, durent occuper l'artiste et ses aides pendant quelques années encore.

Le portail de « l'hôtel d'Aiguines »

Je propose d'identifier l'objet de ce contrat du 14 août 1518 au portail dit de « l'hôtel d'Aiguines » (ill. 1), conservé au musée Granet d'Aix-en-Provence, et clairement daté de l'année 1542 par un cartouche gravé situé à la base du pilier gauche (ill. 2).

La tradition qui relie cet ouvrage aux barons d'Aiguines paraît bien incertaine. Elle repose essentiellement sur le signalement, pourtant tardif, au début du XIX^e siècle, de la présence *in situ* du portail Renaissance au fond de l'impasse Silvacane, avoisinant l'ancienne rue Droite-Notre-Dame (actuelle rue Jacques de la Roque)¹⁰. Le portail constituait alors, selon les érudits, l'accès primitif de l'ancien hôtel d'Aiguines¹¹.

Or rien ne justifie l'exactitude de cette appellation, l'installation de la famille d'Aiguines au cœur du bourg Saint-Sauveur n'étant pas attestée avant le XVIII^e siècle. L'hôtel d'Aiguines ne fut en effet « agrandi » au sud que vers 1733, lorsque le chapitre de la cathédrale céda au chanoine d'Aiguines, de la famille des Gautier, barons d'Aiguines et de Senez, une parcelle du cimetière de Saint-Sauveur, sur laquelle furent édifiés vers 1780, la demeure et le portail monumental actuellement en place au n^o 28 de cette rue¹².

L'hypothèse de l'existence, à cet emplacement, d'une construction antérieure du XVI^e siècle n'a jamais été démontrée. Mieux encore, une étude

9. L'artiste avait reçu quelques mois plus tôt, le 16 mars 1518, la commande par Jean Chayne, détaillant, de deux colonnes en sapin coiffées d'un ange en noyer, destinées à encadrer l'autel de l'église. La quittance en fut donnée le 26 octobre 1541, soit avec presque autant de retard que pour Notre-Dame-de-Consolation.

10. Le portail est signalé à cet endroit pour la première fois en 1823, dans l'édition anonyme d'*Aix ancien et moderne*, p. 167.

11. J.P. COSTE, *La ville d'Aix en 1695. Structure urbaine et société*, Aix, thèse pour le doctorat de 3^e cycle, 1970, tome 1, p. 616-17. L'auteur, qui étudie les zones d'habitations du bourg Saint-Sauveur en 1695, se réfère pour l'hôtel d'Aiguines à A. M. de la TOUR-KEYRIÉ, *Curiosités particulières de la ville d'Aix*, Aix, 1890, p. 157, et à J. POURRIÈRE, *Aix-en-Provence, rues et monuments, visite guidée*, Aix, 1952, p. 140.

12. J. POURRIÈRE, *Aix-en-Provence...*, op. cit., p. 140.



Ill. 1 - Jean Guiramand, portail de la chapelle Saint-Yves de Notre-Dame-de-Consolation, 1518-1542, pierre de Calissanne, musée Granet, Aix-en-Provence (cliché G. Roucaute, Inventaire général, 89.13.0267.X).

topographique menée sur ce lieu en 1979 par le service régional de l'Inventaire aboutissait à la conclusion suivante : « seule la porte d'entrée, datée 1542, déposée au musée Granet, témoigne, en l'état actuel, de l'édifice ancien »¹³. Le conservateur, auteur du précédent rapport, avait également, lors de notre entretien, porté mon attention sur le caractère très exigu de l'impasse (d'une largeur de trois mètres environ) et la situation par conséquent paradoxale, étriquée, de ce monument ostentatoire.

Signe probable de son inadéquation au site, le portail Renaissance devait bientôt changer de lieu. Il fut donné à une date indéterminée, après 1833¹⁴, par son propriétaire le chanoine André, au procureur général Borély, qui le plaça dans le jardin de son hôtel de la rue Goyrand, avant d'être finalement offert au musée par Charles Bessat, avocat, en 1886¹⁵.

S'agissant du portail de la chapelle Saint-Yves, sa situation à proximité de la cathédrale, au début du XIX^e siècle, demeure inexplicée. Fut-il démantelé à la Révolution, déposé, puis acquis, lors de la restitution des biens du clergé, par les autorités ecclésiastiques de la cathédrale¹⁶, dont dépendait Notre-Dame-de-Consolation ? L'installation, depuis cette époque, de la Maîtrise métropolitaine de Saint-Sauveur sur le site de l'ancien hôtel d'Aiguines, tendrait à confirmer cette idée.

La proposition d'identification de l'œuvre du musée Granet avec la commande de Jean Silve, si elle ne peut, du point de vue de la continuité historique, être aujourd'hui validée, est toutefois étayée par des faits probants.

Je rappelle la coïncidence relevée ultérieurement entre la date inscrite sur le portail et l'année de la cancellation du prix-fait de Notre-Dame-de-Consolation. D'autre part, les prescriptions contenues dans ce dernier concernant les dimensions de l'ouvrage, indiquent 9 pans de hauteur (2,25 m) sur 6 pans de largeur *infra opus* (1,50 m). Après vérification, ces chiffres cor-

13. Monsieur François Fray, que j'ai consulté à ce sujet, est formel : aucun autre vestige de cette époque n'a pu être mis en évidence lors de la fouille. Cependant, une étude plus spécifique des fondations, répondant à cette problématique, serait nécessaire.

14. J.-B. PORTE, *Aix ancien et moderne*, Aix, 1833, p. 207, signalait encore le portail au fond de l'impasse Silvacane.

15. A.-M. de la TOUR-KEYRIÉ *Curiosités particulières...*, op. cit., p. 157, et A. BOUYALA-D'ARNAUD, *Évocation du vieil Aix-en-Provence*, Paris 1964, p. 75. Le musée Granet possède une pièce (« affaires à instruire ») signalant l'existence d'un rapport établi le 15 octobre 1886 par M. Gibert à l'intention du maire de la ville d'Aix, et concernant le portail Renaissance. Les Archives communales ne détiennent malheureusement pas ce document.

16. Il est intéressant de souligner que l'ancien propriétaire, M. André, était un chanoine.

17. Les dimensions du portail du musée Granet donnent 2,35 m de hauteur et 1,38 m de largeur (sans le soubassement qui est moderne). Je remercie Bernard Terlay pour son indispensable collaboration.

18. J. J. GLOTON, *Renaissance et Baroque à Aix-en-Provence*, Rome, 1979, tome 1, p. 51.



Ill. 2 - Cartouche daté « 1542 », détail du pilier gauche
(cliché B. Terlay, musée Granet).

respondent, à une dizaine de centimètres près, aux mesures de l'œuvre aixoise¹⁷. Enfin, l'analyse du style renaissant de ce portail conforte son attribution à Jean Guiramand, déjà proposée par Jean-Jacques Gloton¹⁸.

L'ouvrage, réalisé en pierre de Calissanne, offre une ouverture en anse de panier, bordée de moulures se prolongeant jusqu'à la base des piedroits. La présence de cette forme d'arc en 1542, jugée « archaïsante » par Jean-Jacques Gloton, s'expliquerait désormais par une exécution longtemps différée. Ce jugement, corroboré par l'analyse des documents d'archives¹⁹,

doit cependant être nuancé par la rareté des vestiges architecturaux de cette époque conservés à Aix.

Les ébrasements sont flanqués de deux petits piliers, surmontés d'un bandeau extérieur sculpté en léger relief et soulignant la forme de l'arc. De part et d'autre de la porte, deux piliers plus importants sont montés sur de hauts stylobates, et coiffés de chapiteaux corinthiens malheureusement très martelés.

19. Philippe Bernardi a recensé, pour la ville d'Aix, six mentions de baies « ansa panier », toutes comprises entre 1421 et 1519 (communication orale).



III. 3 - Trophée et cartouche daté, détail du pilier gauche (cliché B. Terlay, musée Granet).



III. 4 - Génie ailé, détail de la base du pilier gauche (cliché B. Terlay).

La décoration des piliers présente des motifs de candélabres descendants agrémentés de trophées ou « cuirasse à la romaine » (ill. 3), de bucranes, de livres reliés et de petits personnages non identifiés. Leur base est ornée de deux bas-reliefs insérés dans un cadre rectangulaire, dont seul le motif de gauche, représentant un génie ailé, reste lisible (ill. 4). Les écoinçons de l'arc sont garnis de guirlandes de fleurs et de fruits, quant à l'intrados, il est décoré sur la clef d'une tête d'ange ailé taillée en haut-relief et munie d'un bandeau lui couvrant les yeux. Au-dessus, la frise déroule une série de rinceaux à l'intérieur desquels se trouvent de minuscules putti.

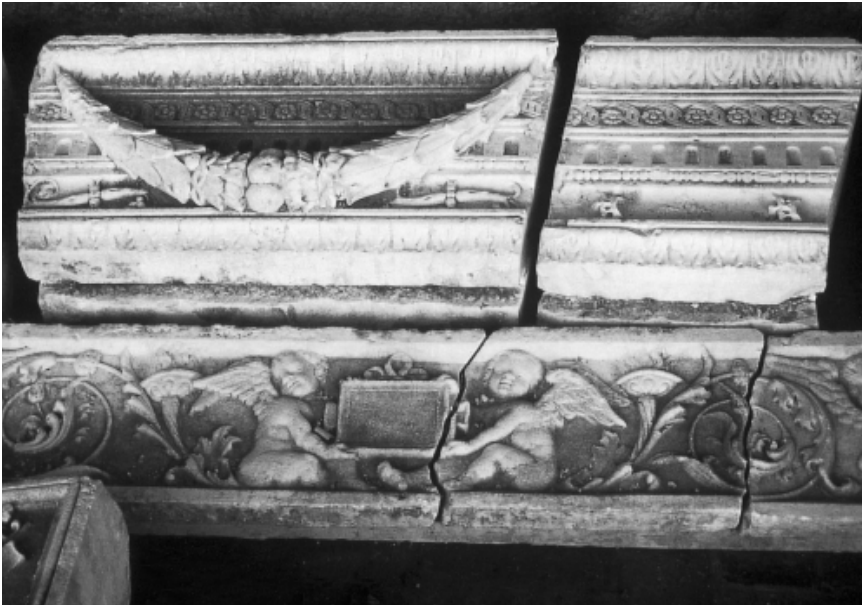
Le tout est exécuté avec une grande délicatesse, de manière très similaire à celle rencontrée sur le portail de la Sainte-Baume (ill. 5). L'héritage du sculpteur dalmate Francesco Laurana, à travers le monument marseillais de la chapelle Saint-Lazare dans l'église de la Vieille Major, est ici encore perceptible, même si certains éléments du répertoire décoratif se rapprochent davantage des ateliers royaux de Saint-Denis et semblent plus anecdotiques, tels les visages d'anges joufflus de la bouche desquels s'échappent des bouquets de fruits, ou encore ces deux personnages affrontés à queue de rinceaux, situés au centre de la frise, et qui se tirent les cheveux (ill. 6). Leur identification en un faune (ailé!) et une faunesse²⁰, divinités champêtres de l'Antiquité latine, constituerait une allégorie du commanditaire, dont le patronyme fait référence au monde de la forêt. A chaque extrémité de la frise, deux profils féminin et masculin (ill. 7) illustrent peut-être les portraits du couple mécène.

Certaines particularités de ce décor se retrouvent sur le linteau du portail de la cathédrale de Fréjus (ill. 8). On y voit en effet la figuration de deux personnages porteurs d'un blason, dont les corps se terminent également en rinceaux. Ceux-ci ont un tracé grêle comparable au portail aixois, et accueillent de la même façon de petits putti. Cette réalisation, datée par deux phylactères du 1^{er} avril 1530, atteste la diffusion de modèles communs et la circulation, dans cette partie orientale de la Basse-Provence, d'artistes proches de l'art de Jean Guiramand.

La partie supérieure du portail du musée Granet a disparu, ainsi que les vantaux sculptés de la porte, qui, d'après le contrat notarié de Notre-Dame-de-Consolation, devaient être traités de manière identique à ceux du palais²¹.

20. Le musée du Louvre conserve une clef de voûte montrant un motif analogue de faunes ailées inscrite au centre d'une coquille (inv. R.F. 1432), provenant du château de Bonnières (Vienne), et dont le style s'apparente à celui des ateliers royaux de la Loire vers 1520-1530.

21. La référence au modèle du palais concerne ici le travail de menuiserie des portes et non pas la structure architecturale du portail. Ce point a déjà été observé par Ph. BERNARDI, *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*, Aix, 1995, p. 333. Les vantaux des portes de Saint-Sauveur, exécutés par Jean Guiramand et Raymond Bolhit dix ans auparavant, témoignent aujourd'hui encore de la qualité de certains de ces travaux de menuiserie.



Ill. 5 - Jean Guiramand, portail de la grotte de la Sainte-Baume, 1517-1522, pierre de Calissanne, détail de la frise (cliché M. Massi, Conseil Général du Var).



Ill. 6 - Jean Guiramand, portail de la chapelle Saint-Yves de Notre-Dame-de-Consolation, 1518-1542, pierre de Calissanne, musée Granet, Aix-en-Provence. Personnages affrontés, détail de la frise (cliché B. Terlay, musée Granet).

Pour ce travail, Jean Guiramand est payé 200 florins. Le paiement de cette somme est échelonné en plusieurs versements. Il reçoit immédiatement 50 florins et la valeur de 90 florins en vigne. Le prix-fait, mais aussi l'acte de donation pour solde de créance, conclu tout de suite après la convention, situent géographiquement le bien au lieu-dit du Pignonet, dans le terroir d'Aix, confrontant à l'ouest une vigne appartenant au couvent des frères mineurs, au sud et à l'est les vignes de Jean Robaud et de Guillaume de l'Église, et au nord le chemin public. Les 60 florins restants seront remis au sculpteur après achèvement de l'œuvre.

Ce montant correspond à la moyenne des rétributions généralement versées à l'artiste pour la confection d'un retable ordinaire. Il est toutefois inférieur au prix perçu par Jean Guiramand pour les deux commandes royales antérieures du palais et de la Sainte-Baume²². A titre de comparaison, les seuls vantaux de noyer du portail de Saint-Sauveur furent payés 180 florins au jeune Guiramand.

Il est vrai que le programme iconographique du portail de Notre-Dame-de-Consolation tel qu'il apparaît aujourd'hui, sans le fronton, est restreint. Le prix-fait, très laconique à ce sujet, exige simplement la conformité de la réalisation à un *pertractus*, aujourd'hui disparu.

La volonté du marchand aixois, en se référant explicitement dans sa commande au portail du Palais, traduit l'émulation artistique provoquée par l'exemple royal auprès des riches bourgeois de la ville et leur désir de s'attacher les mêmes artisans.

Ce besoin d'imitation des princes et de leur cadre de vie est un phénomène social connu. Jean Silve avait déjà, le 7 octobre 1507, demandé au peintre Pierre Boeuf une copie du « Buisson ardent », jadis exécuté par Nicolas Froment²³. Cette œuvre, qui avait été commandée en 1476 par le roi René pour orner sa chapelle dans l'église des carmes d'Aix, symbolisait, elle aussi, le mécénat d'un prince illustre. Quelques mois plus tard, le 3 février 1507, le marchand avait confié, en accord avec le même Pierre Boeuf,

22. 100 écus sol (environ 316 florins) pour le portail aixois. Le prix, initialement fixé à 400 florins pour le portail de la Sainte-Baume, atteindra finalement la somme de 600 florins, cf. C. GALLISSOT-ORTUNO, « Une œuvre de Jean Guiramand... », art. cit., p. 71, notes 2, 3, 4 et 5.

23. J. BOYER, « Quelques Primitifs provençaux disparus », dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1969, p. 7.

24. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, dépôt d'Aix, 307 E 1051 f°164. La quittance finale de l'acte fut donnée le 22 octobre 1509. Ce retable a aujourd'hui disparu.

25. J. POURRIÈRE, *L'Achèvement de Saint-Sauveur...*, op. cit., p. 69, mentionne l'existence d'Etienne Silve, tisserand d'Aix, mort en 1496, et époux de Marguerite Moute, deuxième femme du lapicide Pierre Souquet. Le chanoine Requin a relevé, pour le début du XVI^e siècle, la présence d'un certain Jacques Silve, archivaire.



Ill. 7 - Profil de tête masculine, détail de la frise (cliché B. Terlay, musée Granet).



Ill. 8 - Portail de la cathédrale de Fréjus, 1530, détail du linteau (cliché de l'auteur).

l'achèvement du dit retable au peintre italien Antoine Ronzen, dit le Vénitien²⁴.

Qui était donc ce personnage, riche marchand assurément, mais dont le domaine d'activité professionnelle n'a pu être davantage précisé ? Le surnom de « Blancard » qui lui est attribué dans tous les actes notariés laisse présager de l'usage fréquent de ce patronyme à Aix²⁵. Le propre fils de Jean Guiramand, Thomas, avait d'ailleurs épousé, avant 1530, Marguerite Silve, fille du notaire aixois Honorat Silve²⁶.

Trois textes retrouvés fortuitement à la suite du précédent contrat avec Antoine Ronzen font apparaître Jean Silve comme débiteur²⁷. La présence, dans l'un de ces documents, du sculpteur Bertrand Stephani, fils d'Audinet Stephani, mentionné comme témoin, place Jean Silve en relation avec les artisans les plus réputés de la province. Son activité de mécène artistique fut sans doute beaucoup plus importante encore.

Le portail de la chapelle de l'hôpital

Quant au portail de l'actuelle chapelle de l'hôpital (ill. 9), généralement donné comme le portail principal de Notre-Dame-de-Consolation²⁸, il pourrait bien s'agir en fait d'une commande de Jacques de la Roque après 1532.

Le futur commanditaire de l'hôpital Saint-Jacques commence à formuler, dès 1518, le projet de sa grande entreprise. Il conclut, le 17 juillet 1518, un contrat avec Pierre Vinçent, maçon aixois, pour la construction d'un mur, d'une porte et d'un oratoire « *in introitu vinee et meridie contigue venerabilis ecclesie beate Marie de Consolatione sive extra muros dicte civitatis Aquensis* »²⁹. Il s'agit essentiellement ici d'un travail de maçonnerie³⁰ : seule la porte sera construite en pierre de taille et couverte d'un arc en anse de panier, « *ad cognitionem expertorum* ».

Le rôle de Jean Guiramand, qui apparaît comme caution à la fin du texte, et à qui Pierre Vinçent fait une promesse d'indemnisation le même jour³¹, s'étendrait-il également à celui de consultant ou d'expert technique ? Il est

26. J. POURRIÈRE, *L'Achèvement de Saint-Sauveur...*, op. cit., p. 99, note 140.

27. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, dépôt d'Aix, 307 E 1051 f°266v°, f°267v°, f°280.

28. J. -J. GLOTON, *Renaissance et Baroque...*, op. cit., p. 42 ; et Ph. BERNARDI, *Métiers du bâtiment...*, op. cit., p. 404.

29. Archives des Bouches-du-Rhône, dépôt d'Aix, 309 E 766 f° 25.

30. Pierre Vinçent est payé 25 florins pour cette tâche, qu'il doit accomplir en un mois et demi. Je remercie Philippe Bernardi pour ses explications sur le terme « *compitum* ».

31. Archives des Bouches-du-Rhône, dépôt d'Aix, 309 E 766 f° 27v°.

32. J. L. G. MOUAN, *Notice historique sur Jacques de la Roque, fondateur de l'hôpital Saint-Jacques d'Aix*, Aix, 1834, p. 24 ; Chanoine A. PASCAL, *Monographie de l'Hôpital Général Saint-Jacques d'Aix*, Aix, 1922, p. 4.



Ill. 9 - Atelier de Jean Guiramand, portail principal de l'hôpital Saint-Jacques ou de sa chapelle ? après 1532 ? pierre de Calissanne, actuelle chapelle de l'Hôpital, Aix-en-Provence (cliché de l'auteur).

intéressant de noter que le portail de Notre-Dame-de-Consolation, dont le prix-fait est rédigé un mois plus tard, présente ce même type d'arcature.

Ces fondations, probablement destinées à enclore le terrain nouvellement acquis du chapitre de la cathédrale par Jacques de la Roque, précéderent la construction d'un monument hospitalier plus important dédié à saint Jacques, dont le projet est consigné dans le testament, rédigé en 1532, du maître d'ouvrage³².

L'actuelle chapelle de l'hôpital, qui occupe aujourd'hui l'emplacement de Notre-Dame-de-Consolation, mais dont l'architecture ne peut être antérieure au premier tiers du XVI^e siècle selon l'analyse de Jean Boyer³³, constituerait l'élément religieux de ce vaste ensemble monumental. La présence, sur sa façade, d'une statue en marbre de saint Jacques³⁴, témoignerait de l'existence, sur ces lieux, d'un édifice de dévotion lié à ce saint.

Le portail Renaissance de la chapelle, dont on a vu qu'il ne pouvait être raisonnablement identifié au portail principal de Notre-Dame-de-Consolation, doit désormais être rattaché au chantier de l'hôpital. Il en constitue certainement l'un des vestiges, porte d'accès à une chapelle privée ou encore plus vraisemblablement, entrée principale de l'hôpital, dont l'historien Haitze rapporte que « ce que la Roche édifia est le quartier qui fait face au midi (de Notre-Dame-de-Consolation) et qui le faisait encore au couchant où était la principale entrée, dont il reste encore aujourd'hui des vestiges notables »³⁵.

Cet ouvrage est d'une grande sobriété. La simplicité presque rigoureuse de son architecture et l'absence de toute représentation figurative correspondrait justement à la pieuse atmosphère de sa destination.

Son étude fait apparaître toutefois quelques anomalies. La frise, constituée de têtes de chérubins et de rinceaux entrelacés, semble incomplète : le dernier motif placé à l'extrême droite apparaît effectivement avec un profil d'angelot tronqué. D'autre part, elle ne développe aucune symétrie par rapport à un axe médian. Le centre correspond ici *grosso modo* à l'une des têtes enfantines, sous laquelle a été placé un blason aujourd'hui illisible cerné

33. J. BOYER, *L'Architecture religieuse...*, op. cit., p. 111.

34. Cette statue, qui représenterait le saint éponyme de Jacques de la Roque et la dédicace de l'hôpital, est datée de la fin du XV^e siècle par H. GIBERT, *Histoire et description des monuments religieux de la ville d'Aix*, Paris, 1891, p. 57-60. Si cette œuvre est bien apparentée au chantier de l'hôpital, elle ne devrait pas, en toute logique, être antérieure à 1519, date généralement admise pour la fondation des premiers bâtiments. Sa situation éloignée ne permet pas, pour l'instant, d'avancer une datation plus précise.

35. P.-J. de HAITZE, *Histoire de la ville d'Aix, capitale de la Provence*, Aix, 1883, tome 2, p. 95.

36. H. GIBERT, *Histoire et description...*, op. cit., p. 57-60. Le portail mesure 2,50 m de hauteur sur 1,69 m de largeur *infra opus*.

d'une guirlande de fruits, et dont l'emplacement semble incongru. Enfin, les deux piédestaux « accolés à la base des pilastres » seraient modernes³⁶.

En raison de tous ces éléments, signes d'une restitution éventuelle et d'un remontage probable du monument, auxquels s'ajoute un état de conservation dégradé par la pollution urbaine, il paraît bien difficile, dans de telles conditions, d'émettre un jugement stylistique. Toutefois, le portail se situe incontestablement dans l'orbite de Jean Guiramand, puisant lui-même ses sources dans l'art italien : la qualité d'exécution des motifs de candélabres qui ornent les piliers, même très abîmés, rappellent ceux du portail de la Sainte-Baume déjà évoqué. Le motif héraldique cerné dans un *tondo*, et placé sur l'architrave, se retrouve dans les écoinçons des arcs du monument de Saint-Lazare à Marseille, également mentionné. Ces éléments rappellent aussi ceux de la chapelle Mastrantonio, attribués au sculpteur lombard Pietro da Bonate, proche collaborateur de Francesco Laurana³⁷.

*
* *

Cette proposition d'identification du portail du musée Granet avec la commande de Notre-Dame-de-Consolation, en révélant un élément de son ornementation, jette un nouvel éclairage sur cet édifice aixois, à la fois controversé et énigmatique.

Son attribution à Jean Guiramand élargit le cercle restreint des œuvres documentées de l'artiste encore subsistantes. Rare vestige architectural de cette première Renaissance provençale, dont l'extraordinaire vitalité transparaît dans les documents d'archives, le portail de la chapelle Saint-Yves de Notre-Dame-de-Consolation constitue un jalon essentiel, après la réalisation des vantaux de Saint-Sauveur et du portail de la Sainte-Baume, dans l'évolution de la carrière de l'artiste, en témoignant de la maturité de son art. D'une qualité d'exécution homogène, cet ouvrage pourtant tardif illustre dans ses grandes lignes, la cohérence et la continuité stylistiques de l'ensemble de la production de Jean Guiramand, même si, on l'a vu, certains détails traduisent une assimilation indéniable de l'art ligérien.

La caution apportée par le sculpteur la même année au maçon aixois Pierre Vinçent, et renouvelée en 1539 lors de la prise en charge par ce dernier du chantier de restauration de la façade principale du palais³⁸, suggère la par-

37. E. MOGNETTI, « Francesco Laurana sculpteur du roi René en Provence », dans *Le roi René en son temps*, catalogue de l'exposition, 1981, p. 160.

38. J. BOYER, « Le palais comtal du Roi René à 1787 », dans *Aspects de la Provence*, Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille et de la Provence, 1983, p. 61.

39. J'adresse toute ma gratitude à Noël Coulet, qui a accepté de nourrir cet article de ses conseils et de ses observations.

ticipation de l'artiste, voire sa responsabilité dans la maîtrise d'œuvre des principaux chantiers de construction de la ville. L'apparition, à deux reprises, de ce collaborateur de Jean Guiramand, ouvre probablement d'heureuses perspectives de recherche quant à une meilleure connaissance des activités constructrices de l'atelier aixois et de son rôle éminemment diffuseur.³⁹

Christine GALLISSOT-ORTUNO

1. Les passages rayés dans le texte par le notaire apparaissent dans la transcription entre crochets pointus ; les mots répétés figurent entre parenthèses.

Prix-fait du portail de la chapelle Saint-Yves dans l'église Notre-Dame-de-Consolation d'Aix-en-Provence. 14 août 1518.
 (Protocole de Pancrace Raphaelis. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 309 E 965 f°233-234)¹

(f°233) Conventio faciendi portam Nostre Domine de Consolatione pro nobili Johanne Silvi alias Blancardi mercatore hujus civitatis Aquensis.

Anno Incarnationis Domini millesimo quingentesimo decimo octavo et die sabbati numerata decima quarta mensis augusti regnante et domino nostro domino Francisco hujus nominis primo Dei gratia Francorum Rege notum sit etc. quod discretus vir magister Johannes Giramandi sculto (sic) ymaginum civis et habitator de hac civitate Aquense, bona fide et per se et suos heredes etc. pactum et conventionem solemniter et inivit cum nobili viro Johanne Silvi alias Blancardi, burgense de hac civitate Aquense, de construendo et faciendo quandam portam in venerabili ecclesia Nostre Domine de Consolatione extra muros presentis civitatis et in cappellania Sancti Yvonis lapidibus de Callissana calce et arena, ad instar sive la forma cujusdam pertractus manu honorabilis viri magistri Anthoni Meolhoni publici notarii de hac civitate Aquense civis et habitatoris signati, penes (dictum) dictum nobilem Silvi remanentis pactis.

Et primo fuit de pacto etc. quod dictus Giramandi teneatur et debeat portam ipsam claudere sive facere la porta de noguier entretallada al antiqua como aquello de pallays <etiam portam introyt> (v°) de noguier, et ipse Silvi de omnibus ferramentis provideret suis propriis sumptibus et expensis solum et dumtaxat, et ipse Giramandi de omnibus aliis necessariis providere.

Item fuit de pacto quod debeat esse altitudinis novem palmorum et latitudinis sex palmorum infra opus.

Item quod dictus Giramandi teneatur et debeat dictam portam perficere et complere hinc ad unum annum ab hodie in anthea computandum.

Item fuit de pacto etc. quod dictus nobilis Silvi pro dicto opere fiendo teneatur et debeat dare tradere solvere realiter et per integrum expedire ducentum florenos cursum in Provincia habentes, ipsorum quolibet pro solidis sexdecim provincialium computato solvendorum per hunc modum, videlicet nunc et incontinente florenos quinquaginta <et florenos>, quosquidem florenos quinquaginta prenominatus Giramandi a dicto nobili Silvi prout dixit habuisse et recepisse confessus fuit de quibus eundem quittante cum de ulterius non petendo, et florenos nonaginta in et super quadam ipsius nobi-

2. La cancellation du prix-fait, écrite *in fine*, est rédigée par une autre main.

lis Silvi vinea totam cum omnibus juribus et pertinenciis suis universis sita in territorio predictae civitatis Aquensis loco appellato vulgariter a Pignonet, confrontata ab una parte versus solis occassum et cum vinea venerabilis conventum Fratrum Minorum et versus meridiem et cum vinea nobilis viri domini Johannes Robaudi et versus solis ortum et cum vinea Guilhermi de Ecclesia et ab alia versus septentrionem cum camino publico et cum suis aliis confrontationibus premissis sique sint verioribus hodie per dictum Silvi alias Blancardi eidem Giramandi insolutum data prout de dicta cessione et insolutum datione per me presentum notarium publicum infrascriptum constat paulo post hujusmodi contractus celebrationem ac sub actu et testibus infrascriptis, et restantes florenos sexaginta in fine de operis et illo perfecto ac completa.

In pecunia etc.

In pace etc.

Renunciantes etc.

Quamquidem conventionem etc.

Sub emenda etc.

De quibus etc.

(f°234) Obligantes partes prenominate et earum utraque <realiter tantum curie camere realiter tantum> omnia earum et utriusque ipsorum bona mobilia et immobilia atque jura quecumque presentia et futura realiter tantum curie Camere Regie Rationum civitatis Aquensis etc.

Ita quod una curia etc.

Renunciantes etc.

Jurantes etc.

De quibus

Actum Aquis videlicet in appotheca scribatus domus proprie (domus proprie) habitationis honorabilis viri magistri Anthonii Meolhoni publici notarii dicte civitatis Aquensis civis et habitatoris.

Testes magister Augustinus de Alba mercator, Jacobus de Sancto Romano burgensis et Johannes Borgarelli pannitonsor, toti cives et habitatores de hac civitate Aquensis.

Et ego Pancratius Raphaelis publicus notarius etc. qui etc.

²Anno a Nativitate Domini millesimo quingentesimo quadragésimo

3. ou « Menaudi ».

4. C'est l'Île-Saint-Geniès, l'une des trois localités, avec Jonquières et Ferrières, qui, réunies en 1580, sont à l'origine de la ville de Martigues (Bouches-du-Rhône).

5. Je remercie vivement Jean Cachard, directeur des Archives communales de la Cadière-d'Azur (Var), Christian Gauthier de Porry, généalogiste, et Noël Coulet, pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée dans la transcription de ce document.